

ADHESION ANNUELLE ET DON

Année 2026

Bulletin à compléter et à envoyer ou à remettre en main propre, accompagné de votre règlement :

Cotisation annuelle

- Adhérents : 50 € * Membres actifs : 30 €*
- Bénéficiaires d'un accompagnement : 30 €
- Si 2 adultes sont bénéficiaires d'un accompagnement : 50 €
- Jeunes (18-25 ans) :
Etudiant/ Recherche d'emploi : 10 €
- Entreprises ou organismes : 80 € *

Don

Don *de :

- 15 € 30 € 50 €
- 100 € (soit 34€ après déduction fiscale)
- 1 000 € (soit 340€ après déduction fiscale)
- Autre montant00 €

* Possibilité de recevoir un reçu fiscal

- Je souhaite recevoir un reçu fiscal, à l'adresse ci-dessous mentionnée.
(Pas de reçu fiscal possible pour les adhésions des bénéficiaires d'un accompagnement uniquement)

Mode de règlement

- En espèces**, à adresser à : association L'Arc-en-ciel, 4, rue Edouard Belin 72100 LE MANS, en joignant ce coupon
- par Chèque bancaire**, à l'ordre de : « L'ARC-EN-CIEL »

à adresser à : association L'Arc-en-ciel , 4, rue Edouard Belin 72100 LE MANS, en joignant ce coupon

- par virement bancaire** - titulaire du compte : Assoc. L'Arc-en-ciel – 72100 LE MANS

Domiciliation : CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE

IBAN : FR76 1790 6001 1200 0891 7956 169 / Code BIC : AGRIFRPP879 - en précisant « NOM Prénom »

Vos coordonnées

- Mlle Mme Mr
- Nom :
- Prénom :
- Organisme (Si personne morale) :
- Tél :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

Date :/...../2026

Signature :

L'arc-en-ciel est reconnue d'intérêt général. Vous bénéficiez d'un reçu fiscal pour tout don

Adhérents, particuliers et bénéficiaires : dons déductibles à hauteur 66 %.

Organismes : dons déductibles à hauteur de 60 % de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 0.5 % du CA.

HT